
N° 4 | 2024

Éditer la correspondance de Beaumarchais à l'ère du numérique

Beaumarchais, la lettre ouverte et l'Institut de Bienfaisance

John IVERSON

Édition électronique :

URL :

<https://global18.numerev.com/articles/revue-4/969-beaumarchais-la-lettre-ouverte-et-linstitut-de-bienfaisance>

Date de publication : 15/02/2024

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : IVERSON, J. (2024) Beaumarchais, la lettre ouverte et l'Institut de Bienfaisance. *Global18*, (4). <https://doi.org/10.34745/>

En attente de résumé

Mots-clés :

Beaumarchais

Beaumarchais, la lettre ouverte, et l'Institut de Bienfaisance

Le projet de Beaumarchais en faveur des mères-nourrices, annoncé dans le *Journal de Paris* le 15 août 1784, est-il un coup publicitaire ou l'expression d'une générosité sincère ? Parmi ses contemporains, certains n'hésitèrent pas à accuser le créateur de Figaro d'agir uniquement par intérêt cynique. Tel fut le sens des commentaires parus dans les *Mémoires secrets*¹, et certains commentateurs modernes n'ont pas manqué d'adopter cette perspective². Par contre, d'autres contemporains ne manquèrent pas de célébrer la bienfaisance du dramaturge³, et cette position aussi continue d'avoir des adeptes de nos jours⁴. Des deux côtés, le danger est de porter sur ce projet un jugement à caractère moral et de condamner ou d'approuver les actions de Beaumarchais en fonction de ses sentiments intérieurs qui, bien sûr, nous sont inaccessibles.

Pour cette raison, dans les pages qui suivent, nous proposons une autre approche, en examinant les moyens mis en œuvre par Beaumarchais, afin de mieux situer ses démarches dans le contexte de son temps⁵. Notre but ne sera pas de juger ses actions, mais plutôt de comprendre si elles sont conformes aux pratiques de son époque. Pour ce faire, il faudra revenir sur le rôle joué par les lettres ouvertes dans la presse d'information, puisque c'est ce format que Beaumarchais choisit pour partager ses idées. Il sera également nécessaire d'évoquer la place occupée par la bienfaisance dans les périodiques, car c'est principalement sous le signe de cette notion humaniste que l'auteur développe ses idées. Nous serons alors en état d'analyser l'usage particulier que Beaumarchais fait de ces moyens. En effet, nous verrons qu'il y a dans l'idée de la bienfaisance une tension inhérente entre la modestie qu'on attend de l'individu bienfaisant et le fait de rendre publics les actes de bienfaisance pour inspirer à d'autres individus le désir de les imiter. Or, c'est précisément sur ce point que les lettres ouvertes de Beaumarchais s'avèrent problématiques, provoquant des réponses à la fois

positives et négatives.

Dans une étude récente, Elizabeth Andrews Bond démontre à quel point les lettres des lecteurs sont un élément essentiel de la presse d'information à la fin du dix-huitième siècle en France⁶. À partir des années 1770, les rédacteurs du *Journal de Paris* et les responsables des *Affiches* provinciales sollicitent la participation des lecteurs et publient des milliers de lettres qui composent une partie considérable du contenu de leurs feuilles. Ces lettres traitent d'une gamme très vaste de sujets dans divers domaines. « Agriculture », « Anecdote », « Arts », et ainsi de suite, les lecteurs partagent leurs avis à tout propos, annoncent leurs observations, révèlent une découverte, corrigent une erreur, décrivent un incident susceptible d'intéresser les abonnés du journal. Ces lettres peuvent susciter des remarques de la part du rédacteur ou des réponses d'autres lecteurs. Ainsi, d'un numéro à l'autre, une sorte de réseau social avant la lettre se tisse, créant l'impression d'une communication directe au sein d'une communauté de lecteurs.

Un des sujets qui intéressent particulièrement les lecteurs de 1784 est la « Bienfaisance⁷ ». À cet égard, Annie Duprat constate que « c'est l'essor du journal quotidien qui, en l'espace d'une décennie, va convertir les Parisiens à la philanthropie » et que « l'année 1783 apparaît comme une date charnière⁸ ». En effet, l'hiver exceptionnellement rigoureux des années 1783-1784 provoque une crise humanitaire dans les quartiers pauvres. Les secours envoyés par le monarque et de nombreux actes de générosité institutionnels et individuels sont alors célébrés dans le *Journal de Paris*. Par exemple, en février-mars 1784, chacun des théâtres parisiens consacre une séance « au profit des pauvres », dont la recette est publiée dans les pages du quotidien⁹. En tout, une centaine d'articles s'inscrivent dans cette rubrique au cours de l'année, y compris de nombreuses lettres adressées « aux Auteurs du Journal ». Souvent les lecteurs qui écrivent ces missives saluent le rôle du *Journal* dans la diffusion des bonnes actions. À titre d'exemple, citons l'entrée en matière d'un certain « A. D. B. » : « Depuis longtemps votre Journal est le dépôt des actes de bienfaisance. Chaque jour, presque, vous y faites mention de sommes reçues pour les Octogénaires, les Femmes à couche, les Prisonniers pour mois de nourrice, &c¹⁰. » De cette manière le *Journal* contribue à l'amélioration de la société, car en publiant les exemples de générosité bienfaisante il excite chez ses lecteurs l'envie de les imiter. La rubrique de « Bienfaisance » devient ainsi le moteur d'une action collective¹¹.

Comme l'indique la lettre d'« A. D. B. », l'un des principaux objets de cette bienfaisance est l'aide accordée à ceux qui sont mis en prison lorsqu'ils sont incapables de payer les nourrices qui s'occupent de leurs enfants en bas âge¹². Chaque mois, la « Compagnie de Messieurs de charité pour l'assistance des Prisonniers & la délivrance des Débiteurs de mois de nourrices » fait publier dans le *Journal de Paris* un compte rendu de ses activités, en précisant le montant des dons reçus et le nombre d'individus libérés.

Souvent, ces rapports contiennent également des réflexions sur les conditions et les bénéfices de cette bienfaisance. Le rapport du 14 avril 1784, par exemple, analyse la situation précaire des ouvriers :

[...] Le genre d'assistance, qui, sous tous les points de vue, paroît singulièrement intéresser, est celui de la délivrance des pauvres Pères de familles débiteurs insolvable de mois de nourrices. En effet, cette nature de dettes se trouve le plus ordinairement avoir été contractée involontairement & toujours sans fraude. Les patrons ordinaires de ces infortunés reconnoissent [...] que la plupart de ces débiteurs, respectant toujours cette première dépense de leurs ménages, y ont satisfait exactement pour les premiers fruits de leurs mariages ; & que croyant le fond de leurs besoins journaliers bien assuré par le travail de leurs mains & leur économie, ils se félicitoient de voir accroître leurs familles. On doit donc s'attendre sur leur sort, quand ils sont devenus incapables d'en soutenir les charges¹³.

Même si les auteurs affirment que « Tous les Journaliers de Paris n'éprouvent pas le même malheur », la logique de la situation est inexorable. Tant que les membres des classes ouvrières continuent à mettre leurs nombreux enfants en nourrice à la campagne – ce qui est une nécessité pour que les mères puissent travailler et contribuer au revenu familial –, il y en aura qui se retrouveront en prison pour dettes et qui donneront « aux Riches bienfaisans les occasions heureuses de faire du bien ». La Compagnie de Messieurs de Charité renouvelle donc ses encouragements à la générosité en observant que l'hiver rigoureux a fait augmenter le nombre de familles endettées.

Face à ce problème, un lecteur du *Journal* qui s'identifie comme « Z., Arithméticien » essaie de trouver une solution plus durable. Immédiatement après sa lecture du rapport, il envoie aux auteurs du périodique une lettre qui préconise des mesures préventives¹⁴. Ne serait-il pas moins coûteux, demande-t-il, d'anticiper l'endettement de ces familles plutôt que d'attendre leur emprisonnement pour les secourir ? Pour soutenir cette idée, il se lance dans des calculs destinés à démontrer qu'« en se donnant un peu de peine, on peut faire avec la même somme un tiers de bien de plus ». Ainsi, « Z. » arrive à l'idée que Beaumarchais proposera quelques mois plus tard : il faudrait « trouver des moyens pour qu'une mère puisse à Paris nourrir ses enfans sans que le gain qu'elle fait par son travail en soit diminué au point de ne plus suffire à sa subsistance ». L'auteur se reposant entièrement sur des actions individuelles, cette lettre ne semble pas avoir eu de suites immédiates. Cependant, cette ambition de se rendre utile en cherchant un remède au problème des « prisonniers détenus pour mois de nourrice » est une manifestation typique des pulsions bienfaisantes de l'époque¹⁵.

« Z. », « A. D. B. » : il est également typique que les donateurs et les auteurs de lettres dans le domaine de la bienfaisance gardent l'anonymat, car ils veulent éviter toute apparence de vanité ou d'ostentation¹⁶. Ainsi, les mentions des dons ne donnent le plus souvent aucune indication sur leur provenance ; dans d'autres cas, on trouve des désignations génériques – « un Abonné », « une Dame », ou une lettre initiale ; parfois une épigraphe pertinente accompagne l'envoi – « La récompense est dans le bienfait¹⁷. » Un lecteur qui fait l'éloge de la Société Philanthropique insiste sur le fait qu'il ne veut nullement révéler l'identité de ses membres : « [...] Je me fais un devoir de respecter leur *incognito* qui est un des principaux caractères de la véritable Bienfaisance¹⁸. » Les seules exceptions à cette règle sont les individus qui racontent un acte de bienfaisance dont ils ont été témoins (sans être personnellement responsables), ceux qui demandent des secours pour autrui, ou ceux qui remplissent une fonction au sein d'une société caritative. C'est le cas pour « M. de Boissy, Trésorier de la Compagnie de MM. de Charité » qui se présente dans ses comptes rendus mensuels comme un exécuter scrupuleux dans le respect des consignes qu'il reçoit de la part des donateurs. L'attitude des membres de la Société Philanthropique est la même¹⁹.

C'est dans ce contexte que Beaumarchais proposera la création d'un Institut de bienfaisance pour les mères nourrices dans sa lettre du 15 août 1784²⁰. Mais il prépare auparavant le terrain par une lettre publiée dans le *Journal de Paris* le 4 août. Dans cette missive, il raconte l'anecdote d'« un honnête homme de ma connoissance » qui cherchait un poste, qui a promis « de donner quelque chose aux Pauvres s'il réussissoit dans sa poursuite », et qui – heureux dans quête – a fini par remettre à Beaumarchais deux milles francs. À cette occasion, Beaumarchais annonce non seulement qu'il destine « avec joie *quinze cents francs* aux Prisonniers détenus pour mois de nourrice, & *cinq cents livres* aux Octogénaires²¹ », mais aussi qu'il a réfléchi « au fond inépuisable qu'on accumuleroit pour les Pauvres, si cette libre & douce convention parvenoit à s'établir entre des Protecteurs réels & d'honorables obligés ». Cette lettre se termine par la promesse d'une suite : « [...] Je prendrai la liberté d'offrir avant peu, dans votre Journal, un grand objet de Bienfaisance ignoré, mais aussi doux à remplir, qu'il est utile à mon Pays. » Ainsi, l'auteur du *Mariage* crée des attentes auprès des lecteurs, en faisant appel à leur intérêt pour la bienfaisance. Quel sera ce « grand objet » ignoré ?

La lettre promise, longue de deux pages entières, paraît dix jours plus tard, le 15 août, en tête du numéro 228 du *Journal*²². Un aspect particulièrement frappant de cette missive est l'ampleur de l'initiative. Car il est question non d'un simple acte de bienfaisance, mais d'une idée qui peut devenir « l'aiguillon, l'encouragement d'un bien généralement adopté ». Beaumarchais suggère qu'il ne suffit plus de donner des sommes ponctuelles destinées à arracher « à la prison les malheureux qu'on y retient faute de payer les mois de leurs enfans ». Il faudrait plutôt prévenir ce mal et aider ces familles à éviter de s'endetter. Pour ce faire, l'auteur du *Mariage* propose de donner des secours (neuf francs par mois) à toutes les femmes qui acceptent de nourrir leurs

propres enfants à la maison. L'avantage de ce procédé sera double. Non seulement les pères de famille n'iront plus en prison mais aussi un plus grand nombre d'enfants survivront puisque « sur 100 pauvres enfans qui naissent, le nourrisage étranger en emporte 60 ; le maternel en conservera 90 ». Comment financer cette opération ? Beaumarchais revient à sa lettre du 4 août et à l'idée de demander à ceux qui cherchent un poste (et qui font donc partie des couches supérieures de la société) de faire un don charitable si leurs démarches sont fructueuses. Cette « douce & libre convention » garantira un revenu abondant et régulier. L'enthousiasme de Beaumarchais l'entraîne jusqu'au dithyrambe : « [...] La Nature, les Mœurs, la Patrie y gagneront également ; Soldats, Ouvriers & Matelots en sortiront de toutes parts [...]. » Il voit déjà « un régiment de marmots empâtés du lait maternel ». Voilà les grandes lignes de ce que propose Beaumarchais ; plutôt qu'un projet bien structuré, c'est une idée pour laquelle il cherche l'adhésion préliminaire de ses lecteurs.

Il faut souligner également que l'auteur signe son texte de son nom complet, « Caron de Beaumarchais ». À cet égard, il reste fidèle à ses propres habitudes²³, mais dans le contexte de la rubrique « Bienfaisance », cette forte présence de l'individualité est plutôt exceptionnelle. En fait, cette présence se fait sentir tout au long de cette lettre du 15 août. C'est l'auteur qu'« un homme de qualité, Philosophe, sensible » consulte pour savoir « le moyen d'employer en charités, douze mille francs, bien noblement » ; c'est l'auteur qui formule l'idée de l'Institut ; c'est l'auteur qui a déjà obtenu le soutien de « deux Souscripteurs » ; et c'est l'auteur qui consacre à ce projet la part qui lui revient des représentations du *Mariage de Figaro*, en défiant ceux qui pourraient le traiter « d'homme vain, d'ignorant, de méchant & de sot Auteur ». Comme ces dernières expressions le montrent, Beaumarchais ne craint pas d'évoquer ses relations conflictuelles avec une partie du public. Dès le début de sa lettre, il proteste qu'il est obligé de faire une annonce précipitée parce qu'il n'a pas assez de temps « pour répondre aux 3 ou 400 Lettres que le Journal m'a attirées » et qui sont caractérisées par « les éloges qu'on m'a donnés » aussi bien que par « les injures qui m'ont été écrites²⁴ ». Plus loin, il explique que la recette du *Mariage de Figaro* « est de l'argent qui m'appartient, que j'ai gagné par mon labeur à travers des torrens d'injures imprimés ou épistolaires ». Et à la fin de cette missive il promet « dix écus au pauvre cœur malade ou desséché, qui prouvera le mieux, dans un Libelle anonyme, qu'il y a dans notre projet un dessous de carte malhonnête, qu'on découvrira quelque jour²⁵ ». Toutes ces remarques indiquent à quel point cette lettre est étroitement liée à la personne de Beaumarchais lui-même.

Il n'est donc pas surprenant de voir que ses contemporains, en répondant à ses interventions, renforcent cette dimension personnelle. Déjà, suite à la lettre du 4 août, c'est le cas. Immédiatement après la publication de cette missive, un lecteur nommé Boucher d'Auvergne écrit au *Journal de Paris* pour raconter la réaction d'un boulanger à qui il a accordé de l'aide²⁶. Quand cet homme lui demande comment il peut le

remercier, Boucher d'Auvergne lui montre le texte dans le *Journal* : « Je l'engage à lire la Lettre de M. de Beaumarchais. Je l'examinai pendant cette lecture ; il s'attendrissoit ; bientôt je vis couler des larmes ; (larmes précieuses, dont je m'empresse d'offrir le tribut public à l'homme ingénieux & sensible qui les a fait couler....) Il avoit sur lui deux louis qu'il me remit, en me priant d'en faire l'application aux Pauvres. » Le boulanger sert ainsi à illustrer l'efficacité de la proposition de Beaumarchais, tandis que Boucher d'Auvergne se saisit de l'occasion pour faire l'éloge de l'auteur lui-même. En fait, l'auteur du *Mariage* n'a fait que seconder la générosité d'un ami ; mais en racontant l'anecdote dans les pages du *Journal de Paris* et en proposant l'application systématique de ce mécanisme, Beaumarchais accapare une bonne partie de l'attention. Lorsque le *Journal de Vienne* reproduit ces deux lettres, les éditeurs y ajoutent une brève notice qui va dans le même sens :

Ce riche particulier, seul artisan de sa fortune, intéressé dans les plus grandes entreprises, employé dans les affaires les plus délicates, dont le crédit en France surpasse peut-être encore la richesse, ne pouvoit manquer d'exciter l'envie, & d'être en butte à tous les sarcasmes, enfans de la malignité publique. Ce nouvel emploi de son argent & de ses talens pourra peut-être lui concilier l'estime générale, & réduire ses ennemis au silence²⁷.

L'anonymat qui entoure d'habitude les actes de bienfaisance est ainsi mis à l'écart. Les éditeurs du *Journal de Vienne* semblent accueillir sans broncher l'idée que l'exemple de Beaumarchais pourrait avoir un effet positif, non seulement en inspirant d'autres individus généreux, mais aussi en rétablissant la réputation du bienfaiteur.

Les mêmes éléments caractérisent les réactions à la lettre du 15 août. Si certains périodiques se contentent de reproduire cette missive sans commentaire²⁸, d'autres s'adonnent à chanter l'éloge du dramaturge bienfaisant. C'est dans le mensuel le *Mentor universel* que ce type de réponse atteint son point extrême²⁹. Ce périodique qui s'annonce comme « une Encyclopédie d'éducation » consiste en lettres (fictives) qu'un médecin envoie à son ami le Comte qui attend la naissance de son premier enfant. Ayant commencé en juin 1784, le médecin en est encore au sujet de l'allaitement et du sevrage lorsque la lettre de Beaumarchais sur l'Institut de Bienfaisance paraît dans le *Journal de Paris*, et il profite de cette coïncidence pour recopier le texte intégral dans sa propre lettre puisqu'« il est fondé sur nos principes & fait suite à notre sujet » (p. 58). Le médecin avoue qu'on dit souvent du mal de cet auteur, mais il « paroît animé du bien public » et pour cette raison « on a beaucoup félicité M. de Beaumarchais sur sa lettre aux Auteurs du Journal de Paris » (p. 73). Enthousiaste, le médecin a tant envie de coopérer à l'Institut de Bienfaisance qu'il écrit directement à Beaumarchais pour exprimer son accord avec toutes ses idées. Dans l'ensemble, ce numéro du *Mentor*

universel amplifie de manière significative le message de Beaumarchais, en réimprimant la lettre tirée du *Journal de Paris*, en célébrant son auteur, et en exprimant pour le projet une adhésion sans réserve.

Curieusement, après la publicité accordée à la proposition initiale, la cinquantième représentation de *La Folle Journée*, donnée « au profit des pauvres mères nourrices » le 2 octobre 1784, est marquée par l'absence d'une nouvelle lettre ouverte de la part de Beaumarchais. S'il faut croire la *Correspondance littéraire*, il aurait voulu « imprimer dans le *Journal de Paris* une lettre dans laquelle il ne se refusait rien, et sur les censeurs de son ouvrage et sur ses critiques et même sur l'administration », mais « m. le lieutenant général de police a cru devoir l'inviter à se borner à la simple annonce de la destination du produit » de ce spectacle³⁰. Par conséquent, en amont de l'événement, Beaumarchais se contente d'un court article publié le 29 septembre³¹, et en aval, après un bref compte rendu élogieux dans le *Journal de Paris* le 3 octobre 1784, il n'intervient que pour partager le texte des nouveaux couplets insérés à l'occasion du cinquantenaire³². Dans d'autres périodiques, seule une courte « Lettre au Rédacteur de l'Année littéraire » enregistre la réaction d'un lecteur, en constatant que le *Journal de Paris* a donné « quelques détails insipides » sur ce spectacle³³. Un peu plus tard, au mois de novembre, deux lettres dans le *Journal de Paris* indiquent qu'une partie du public se lasse des représentations multipliées de *La Folle Journée* qui laissent peu de place à l'affiche pour d'autres nouveautés³⁴.

À cette même époque, le projet de Beaumarchais est en train de se réaliser à Lyon où une tradition de civisme humanitaire et un intérêt particulier pour les nourrissons donnent de l'urgence à son idée³⁵. Après la lecture de la lettre du 15 août, « plusieurs personnes frappées de l'importance de ces vues » s'organisent, sous la protection de l'archevêque de Lyon, pour fonder cet institut : « Un premier avis imprimé & adressé aux principaux citoyens, les invitoit à souscrire en faveur de cet établissement, pour la somme & le nombre d'années qu'ils jugeroient à propos³⁶. » Or, sous le titre « Extrait du Journal de Paris en date du 15 Août 1784. N° 228 », ce « premier avis » cite abondamment la lettre de Beaumarchais, sans en identifier l'auteur³⁷. En novembre, les choses sont suffisamment avancées pour que le *Journal de Lyon* publie un long article sur cet « Institut de Bienfaisance en faveur des pauvres meres-nourrices » qui reconnaît, dès ses premières lignes, le rôle séminal de Beaumarchais dans cette entreprise, en citant de nouveau la lettre du 15 août³⁸. Au début de l'année suivante, les efforts des Lyonnais se poursuivent avec énergie. Un deuxième article dans le *Journal de Lyon*, le 12 janvier 1785, parle de la mise en place des « bureaux » dans plusieurs quartiers de la ville. Dans le numéro suivant, le 26 janvier, deux lettres décrivent la visite d'une femme avec ses enfants dans un de ces bureaux comme « un tableau digne de Greuze qui nous a profondément affectés³⁹. » Et finalement, le 3 février, le *Journal de Lyon* reproduit deux autres lettres, un échange entre Beaumarchais et les

Administrateurs de l'Institut de Bienfaisance⁴⁰.

Visiblement, les deux lettres du 3 février sont écrites en anticipant la possibilité d'une publication, car elles sont très soigneusement composées et évoquent les bénéfiques publics de leurs actions mutuelles⁴¹. De son côté, Beaumarchais fait l'éloge des individus haut placés qui y participent : l'archevêque de Lyon ; madame Terray, femme de l'intendant ; et le comte de Vergennes. Il est également soucieux de faire appel à la fierté civique des habitants de Lyon, en déclarant que « Les premiers règlements parfaits que j'aie lus sur l'administration d'un hôpital, sont ceux que le zèle éclairé de MM. les Lyonnais offrit au public il y a quelques années⁴². » En même temps, il se met lui-même en lumière, en parlant de l'utilité de cette idée (qui lui est due) et en devenant donateur de l'Institut. En plus d'un envoi de mille écus⁴³, il propose des représentations du *Mariage de Figaro* à Lyon « sous la seule condition qu'en y jouant cette pièce, on prélèvera, comme à Paris, le droit de l'auteur que je consacre entier au nouvel établissement » ; et il destine au libraire lyonnais Rosset le droit de faire « une édition de cette pièce pour être vendue à bénéfice commun⁴⁴ ». De leur côté, les administrateurs de l'Institut mettent en avant l'esprit d'émulation qui anime les Lyonnais car, à cause des conditions locales, « cette ville doit être jalouse d'enlever aux autres l'honneur d'être la première à former un établissement inspiré par la nature, le patriotisme & l'humanité. » Mais surtout ils consacrent à l'auteur du *Mariage* un véritable panégyrique, en se servant de tournures grandiloquentes. Notamment, après avoir mis Beaumarchais sur un pied d'égalité avec ses illustres prédécesseurs, Rousseau et Voltaire, cette lettre se termine par une belle prosopopée :

[...] Que de douces émotions votre ame doit éprouver, en vous disant : J'ai ranimé l'esprit public dans ma patrie, je l'ai dirigé sur un des objets les plus importants à la société, j'ai donné une grande leçon, & à ma voix la seconde ville du Royaume vient de donner un grand exemple : de pauvres meres me bénissent, & si mon nom n'a pas frappé leur oreille, dans mes triomphes littéraires, elles l'apprendront en goûtant le bonheur ; leurs enfans le répéteront, & le perpétueront dans les races futures⁴⁵.

Cet appel enthousiaste à la postérité va trop loin peut-être, mais l'association de Beaumarchais avec l'Institut de Bienfaisance de Lyon durera au moins jusqu'en 1790. En 1787, il veut lui faire don de la recette du cinquantenaire du *Mariage*, et, en 1790, il reçoit une lettre de remerciement de la part des administrateurs⁴⁶.

Cependant, si l'établissement de l'Institut à Lyon est assuré, les efforts de Beaumarchais pour réaliser son projet à Paris restent vains, et sa lettre dans le *Journal*

de Lyon témoigne de la résistance que son projet y rencontre : « Pour moi, Messieurs, qui parle tristement dans le désert, & qui n'éprouve encore avec des fonds tous prêts, que des contradictions sur mon idée chérie, je voudrais bien m'unir à vous d'effet, comme je suis d'intérêt⁴⁷. » À quelles « contradictions » fait-il allusion ? Beaumarchais lui-même ne fournit pas d'autres indications, et la « malveillance » citée plus tard par Gudin de la Brenellerie manque de précision⁴⁸. Par contre, les pages du *Journal de Paris* suggèrent au moins deux facteurs qui contribuent à faire échouer ce projet ambitieux dans la capitale.

Il faut d'abord constater que, par rapport à Lyon, le contexte parisien est nettement moins favorable à Beaumarchais. Au-delà des animosités personnelles qui l'y guettent, il est loin d'être le seul à chercher le soutien des lecteurs du *Journal* pour des initiatives dans le domaine de la puériculture. À la fin de l'année 1784, deux autres projets sont formulés qui rivalisent avec l'Institut de Bienfaisance. Le 16 septembre 1784, un mois après l'annonce de Beaumarchais, la Société Philanthropique fait publier une lettre qui annonce « un projet qu'elle médite depuis longtemps & dont l'utilité lui paroît trop sensible pour ne pas espérer de la voir généralement accueillie⁴⁹ ». Ce projet consiste à accorder une aide « à vingt-cinq femmes de pauvres Ouvriers, ayant cinq enfans vivans & enceintes du sixième. » Une autre initiative, mentionnée pour la première fois le 12 décembre, prend la défense des nourrices contre leurs critiques. En reconnaissant la difficulté des femmes qui travaillent et qui n'ont pas suffisamment de temps pour allaiter leurs enfans, l'auteur de cette lettre affirme que « les Nourrices étrangères sont tout aussi nécessaires à Paris que le sont les Boulangers qui nous fournissent le pain⁵⁰ ». Cet abonné veut donc établir un prix pour la meilleure nourrice ayant déjà fait « au moins cinq nourritures pour Paris ». Dans les deux cas, ces propositions sont accueillies favorablement par les lecteurs du *Journal*. De nombreux dons anonymes pour « les femmes en couches » sont indiqués au cours des mois suivants, et, le 28 janvier 1785, une lettre de madame d'Hamecourt, directrice du Bureau général des Recommandresses, annonce la remise du « Prix de bonne nourrice » à « la nommée Anne Bouret, femme d'Hildevert Diet » qui « a fait dix-sept nourritures⁵¹ ». Dans les deux cas, il s'agit de projets d'une moindre envergure que celui de Beaumarchais et qui sont soutenus par des associations déjà existantes. L'Institut de Bienfaisance, par contre, demande la mise en place d'une structure administrative qui ne se matérialise pas⁵².

De plus, il faut reconnaître que la lettre ouverte, par définition, échappe au contrôle de son auteur. Comme l'observe Benoît Melançon en parlant des correspondances intimes, le texte épistolaire « est d'abord un acte et une performance qui sollicitent la participation de l'autre⁵³ ». Or, dans le cas d'une lettre ouverte, il existe la possibilité que cet « autre » qui répond soit hostile aux intérêts de l'épistolier et détourne la correspondance à ses propres fins. C'est ce qui arrive dans le *Journal de Paris* du 30 janvier 1785, quand un lecteur anonyme demande des précisions sur « la petite Figaro⁵⁴

». Rapidement, dans un échange de six lettres, les propos s'enveniment quand les modalités de la bienfaisance deviennent le sujet de la discussion. À la lettre initiale, Beaumarchais répond de manière facétieuse en rapprochant l'histoire de « la petit Figaro » de l'infortune de la dame l'Écluse, mère de deux enfants, veuve depuis quelques mois, à qui il envoie un secours de trois louis. Son interlocuteur demande alors à « M. de Beaumarchais, qui depuis peu s'occupe de Bienfaisance », pourquoi il veut associer le nom de Figaro à ces dons charitables⁵⁵. La réponse de Beaumarchais ne faisant rien pour apaiser la situation, son adversaire redouble son attaque en affirmant que l'immoralité du *Mariage* fera tort à la réputation de cette pauvre femme, employant avec sarcasme des expressions tirées de la lettre du 15 août : « Heureusement que les gens de son quartier ne lisent pas le Journal de Paris ; sans cela, ce nom de *Figaro* deviendrait une tache ineffaçable pour cette femme ; pour le jeune enfant qu'elle allaite, & pour d'autres *marmots*, si elle en a, qu'elle voudra *empâter*, comme vous l'avez bien dit, *de son lait maternel*⁵⁶. » Son interlocuteur accuse ainsi le dramaturge de contribuer à la corruption de cette femme à qui il essaie de venir en aide.

La réponse de Beaumarchais s'avère explosive, car c'est la lettre du 7 mars 1785 qui l'amènera à la prison Saint-Lazare. Connue surtout à cause de son allusion aux « lions & tigres » qu'il a fallu vaincre pour faire jouer le *Mariage*, cette missive contient également un commentaire important sur la bienfaisance et le bon emploi des journaux pour soutenir les causes utiles. Beaumarchais affirme que la publicité accordée à un acte de bienfaisance peut inspirer d'autres individus à faire autant, comme c'est le cas pour la veuve l'Écluse : « Mes trois louis, envoyés sans mystère, en ont valu près de *vingt* à une pauvre *mère nourrice* [...]. Voilà de quoi je me vante avec joie⁵⁷. » Pour cette raison, il demande aux éditeurs de ne pas supprimer le contenu de ses lettres quand il sera question de faire du bien⁵⁸. S'identifiant comme « l'homme qui brûle de consacrer vingt mille écus à un Etablissement de Bienfaisance », l'auteur demande pourquoi le *Journal* fait taire le succès de sa proposition à Lyon : « Pourquoi ne dites-vous pas un mot du noble enthousiasme avec lequel la Ville de Lyon vient d'adopter mon plan de bienfaisance pour les *pauvres Mères qui nourrissent* ? Il est rendu public dans le Journal de cette Ville, & vous a été envoyé, pour engager la Capitale à imiter ce noble exemple. » Il se plaint que les éditeurs utilisent leur journal pour faire imprimer des « injures anonymes » contre lui, au lieu d'encourager les actions bénéfiques. Indigné, il menace d'entamer un procès contre eux.

Après l'emprisonnement et la libération de Beaumarchais, il ne sera plus question de l'Institut de Bienfaisance dans le *Journal de Paris*⁵⁹. Sans doute que l'auteur juge plus prudent de faire profil bas. Mais il paraît peu après dans ce même périodique une suite de trois lettres qui traitent de la publicité qu'il convient de donner à la bienfaisance. Dans la première, publiée le 25 mars (18 jours après la lettre incendiaire de Beaumarchais), l'auteur anonyme raconte une soirée passée « dans un cercle nombreux & distingué » où on « faisoit unanimement l'éloge de la Société Philantropique ». Au

milieu de cette discussion, « un gros Homme » soulève une objection en déclarant : « [...] Je ne puis souffrir qu'on affiche dans les Journaux le bien qu'on fait. Ce ne peut être que la vanité seule qui se plaît à le divulguer ainsi⁶⁰ ». « Un jeune Militaire » prend alors la parole pour défendre la Société Philanthropique, en rappelant que « la plupart de ceux qui vous adressoient leurs bienfaits, ne se faisoit connoître à personne [...], que par conséquent la vanité n'y trouvoit point son compte ». Surtout, il insiste sur le fait que la publication des actes de bienfaisance donne « un exemple édifiant propre à déterminer la générosité d'une infinité de gens ; que les malheureux ne pouvoient qu'y gagner [...] ». Les deux lettres suivantes apportent peu d'arguments nouveaux mais donnent généralement raison au « jeune Militaire », tout en expliquant que le « gros Homme [...] n'hésite pas à préférer l'espece d'orgueil qui avoue hautement de grands bienfaits, à la vanité adroite & mitigée qui les avoue à demi⁶¹ ». Ostensiblement, ces lettres portent sur la Société Philanthropique, mais il est difficile de ne pas appliquer leurs commentaires au comportement de Beaumarchais. On pourrait dire même qu'elles font, après coup, l'apologie de ses agissements en faveur de mères-nourrices puisqu'elles ne condamnent pas absolument le fait de nommer ouvertement celui qui fait le bien.

En fin de compte, on voit que Beaumarchais essaie d'adapter à ses besoins les normes de son temps concernant les lettres ouvertes. Du côté positif, il fait preuve de finesse en proposant à ses contemporains un projet de bienfaisance capable de les intéresser, propagé sous une forme d'une grande visibilité. Le succès de ce projet à Lyon prouve l'efficacité de sa démarche, et l'implication des Lyonnais montre que sa proposition répond à une question d'une grande actualité. Le fait d'être porté par un auteur célèbre, auteur d'un étonnant succès théâtral ne fait que donner plus de relief à l'initiative. Par contre, la résistance que Beaumarchais rencontre à Paris signale à quel point la lettre ouverte peut être un instrument difficile à maîtriser. En s'affichant devant les lecteurs, il s'expose à toutes sortes de critiques, même les plus malveillantes. Il est donc difficile pour lui de trouver le ton juste, entre la promotion de ses propres intérêts et le respect des convenances. De ce point de vue, la lettre ouverte s'inscrit dans la continuité d'autres formes d'écrits qui permettent à l'auteur de parler directement à ses lecteurs comme les mémoires judiciaires ou les préfaces qui accompagnent ses pièces de théâtre, soit autant de formes qu'on pourrait caractériser comme typiquement beaumarchaisiennes.

John Iverson

Whitman College, Washington

¹ Les *Mémoires secrets* ne sont publiés qu'en 1786, mais ils donnent une idée des bruits qui couraient dans la haute société parisienne. À la date du 28 septembre 1784, les auteurs écrivent : « Le sieur de Beaumarchais, accoutumé à mystifier le public, avait poussé l'audace jusque à s'ériger en bienfaiteur de l'humanité et proposé une institution patriotique en faveur des pauvres mères nourrices, dont il se faisait le chef. [...] On conçoit facilement que le but du sieur de Beaumarchais, qui au fond s'embarrasse fort peu des pauvres mères nourrices, de leurs marmots et de l'humanité souffrante entière, a regardé ce moyen comme un véhicule pour ramener le public à sa pièce qui commence à faiblir un peu du côté de la recette. » Par commodité, nous citons les *Mémoires secrets* d'après l'ouvrage d'Aug. Paër, *1784-1884. Centenaire du Mariage de Figaro de Caron de Beaumarchais. Recueil des principales correspondances de l'époque* (Bruxelles : J. J. Gay, 1884), p. 37-38.

² Caractérisant la réaction du public devant ce projet, Maurice Lever résume : « Les lecteurs du *Journal de Paris* ne furent pas tous les dupes du généreux bienfaiteur. Beaucoup dénoncèrent les vrais mobiles de son opération, en condamnant ce qu'elle décelait de ruse et de cynisme » (*Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais*, 3 vol. [Paris, Fayard, 2004], t.3, p.10).

³ On peut, par exemple, citer les « Vers à M. de Beaumarchais, sur son nouveau Projet de Bienfaisance », publiés par l'abbé de Verninac de Malecoste dans le *Mercur de France*, 4 septembre 1784, p. 3-4. Ce poème commence ainsi : « Qu'à votre Figaro tout Paris applaudisse, / Je ne veux applaudir qu'à votre humanité [...]. » Plus loin, le poète adopte un langage plus ampoulé : « Généreux Beaumarchais, la France vous contemple, / Elle vous applaudit, & vous le méritez ; / Les riches vertueux vous prennent pour exemple ; / Les pauvres vous mettront au rang des Dèités ».

⁴ Telle est l'attitude exprimée par Roselyne Laplace : « La part active prise par Beaumarchais dans cette entreprise met en lumière un aspect peu connu de sa personnalité : l'homme sensible à la misère et à la détresse. » Voir son article contenant une documentation très utile : « Les bonbons de la petite Figaro, ou Beaumarchais et les mères nourrices, » *Revue d'histoire du théâtre*, 51 (1999), p. 61-70, ici p. 69.

⁵ Nous suivons sur cette piste les pages que Gregory S. Brown consacre à l'Institut de Bienfaisance. En évitant les jugements moraux, Brown analyse les stratégies (pas toujours conscientes) des auteurs aspirants, obligés de naviguer dans le champ littéraire de leur époque, pris entre des forces externes multiples et souvent contradictoires. Il situe l'épisode des mères nourrices par rapport à la notion de civilité et analyse les efforts de Beaumarchais pour établir sa légitimité en se comportant de façon honnête. Voir *A Field of Honor : Writers, Court Culture and Public Theater in French Literary Life from Racine to the Revolution* (New York, Columbia University Press, 2005), p. 289-291.

⁶ Elizabeth Andrews Bond, *The Writing Public : Participatory Knowledge Production in Enlightenment and Revolutionary France* (Ithaca, Cornell University Press, 2021).

⁷ Le *Dictionnaire de l'Académie française* donne cette définition, « Inclination à faire du bien aux autres » (quatrième édition, 1762). Le *Dictionnaire critique de la langue française* de Jean-François Féraud (1787-1788) précise que « L'homme bienfaisant est donc celui qui prend plaisir à faire du bien ». C'est justement cet aspect de la bienfaisance – le plaisir qui revient à l'individu bienfaisant – qui est parfois critiqué par

les défenseurs de la charité chrétienne traditionnelle qui est plutôt un devoir de piété. La bienfaisance est de plus généralement associée à l'utilité sociale qui en dérive. Voir Emma Barker, « From Charity to *Bienfaisance* : Picturing Good Deeds in Late Eighteenth-Century France », *Journal for Eighteenth-Century Studies* vol. 33.3 (2010), p. 285-311.

⁸ Annie Duprat, « *Pour l'amour de l'humanité* » : *Le temps des philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet* (Paris : Éditions du C.T.H.S., 1993), t. I, p. 52-53.

⁹ *Coriolan* de Jean-François La Harpe est représenté au Théâtre Français le 2 mars 1784. Beaumarchais avait espéré avoir les honneurs de cette séance pour la première du *Mariage*. Voir sa lettre au baron de Breteuil, [17 janvier 1784], dans Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, t. 274 (1990), doc. 356, p. 775-776.

¹⁰ *Journal de Paris*, 12 décembre 1784, p. 1468.

¹¹ « Servan, ancien Avocat Général au Parlement de Grenoble » parle d'un ennoblissement de la presse : « Autrefois les Journaux chargés de censures, n'étoient le plus souvent que des archives de haine : maintenant ils s'occupent à nous raconter aussi des actions de vertu, & contribuent à la bienveillance réciproque des hommes » (*Journal de Paris*, 20 mai 1784, p. 617).

¹² Voir à ce sujet l'étude de George D. Sussman, *Selling Mother's Milk : The Wet-Nursing Business in France, 1715-1914* (Urbana, University of Illinois Press, 1982), p. 19-94.

¹³ *Journal de Paris*, 12 avril 1784, p. 452-453.

¹⁴ *Journal de Paris*, 15 avril 1784, p. 465.

¹⁵ Sur le désir des bienfaiteurs de se rendre utiles, voir le chapitre consacré à l'idée de la bienfaisance par E. Bond, *The Writing Public*, p. 133-154.

¹⁶ E. Bond indique que, de manière générale, 30 pour cent des lettres « aux Auteurs du Journal » sont anonymes. Mais elle signale une différence sur ce plan en fonction des sujets traités : « Letters concerned with charitable and philanthropic action asked for anonymity instead out of a sense of public virtue. In such cases, it was the very anonymity of such acts of goodwill that made them charitable, as benefactors were not supposed to be interested in receiving public recognition for their contributions » (*The Writing Public, op. cit.*, p. 55).

¹⁷ *Journal de Paris*, 20 février 1784, p. 234.

¹⁸ *Journal de Paris*, 24 février 1784, p. 250.

¹⁹ Après avoir été nommé comme membre de cette Société par un lecteur du *Journal*, le Duc de Charost écrit : « Il suffit au Public de savoir qu'elle [la Société] réunit des hommes charitables de toutes les classes dont la seule prétention est de prouver combien de légers secours sagement administrés peuvent être utiles, & qui s'efforcent d'en diriger l'emploi vers les genres de besoins les plus faits pour exciter la bienfaisance [...] » (*Journal de Paris*, 21 octobre 1784, p. 1243).

²⁰ La lettre elle-même est daté du 12 août 1784, mais les contemporains de Beaumarchais l'identifient le plus souvent par sa date de publication dans le *Journal*. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, Linda Gil (dir.), Humanum/IRCL, IDC 1901, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1901>.

²¹ C'est la Société Philanthropique qui s'occupe d'accorder des pensions aux

octogénaires.

²² *Journal de Paris*, 15 août 1784, p. 971-973.

²³ En tout, au cours de l'année 1784, Beaumarchais fait publier cinq lettres dans le *Journal de Paris*, et à chaque fois il est clairement désigné comme auteur. Voir les dates suivantes : 14 mai 1784, p. 588-589 ; 15 juin 1784, p. 721 ; 4 août 1784, p. 924 ; 15 août 1784, p. 971-973 ; 6 octobre 1784, p. 1183. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 1663, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1663> ; IDC 1516, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1516> ; IDC 2083, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2083> ; IDC 2084, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2084> ; et IDC 2085, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2085>.

²⁴ Beaumarchais a-t-il véritablement reçu des lettres aussi nombreuses ? Il est avéré que des lecteurs s'adressaient à lui en fonction des notices qui paraissaient dans le *Journal de Paris*. Dans la première version d'une lettre destinée à ce périodique mais qu'il montre d'abord au baron de Breteuil, Beaumarchais fait référence à « la personne qui m'a écrit sans signature au sujet [de] la D.lle du n° 39 de votre journal » (von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, doc. 386, p. 830). Il s'agit d'une lettre parue le 8 février (dans le numéro 39 du *Journal* pour l'année 1784) qui exposait le cas d'une « Demoiselle de vingt-huit ans, fille de qualité » incapable de payer sa pension au couvent. De nombreux abonnés viendront au secours de cette femme ; les dons qu'ils envoient pour « la Demoiselle du N° 39 » sont enregistrés dans plusieurs numéros du *Journal*.

²⁵ Un pamphlet sans trop de méchanceté, *L'Homme aux dix écus. Par un enfant-trouvé*, répond à cet appel. Le *Mercur de France* du 6 novembre 1784, en donne ce compte rendu : « M. de Beaumarchais promet dix écus à celui qui prouvera dans un bon Libelle Anonyme, qu'il y a dans le projet de l'institution des Mères Nourrices un dessous de carte malhonnête qu'on découvrira quelque jour. C'est cette phrase qui a donné lieu au titre de la Brochure que nous annonçons. L'Auteur prétend démontrer qu'il y a une erreur dans les calculs de M. de Beaumarchais, & qu'il faudroit que le Bureau de Bienfaisance donnât au moins 18 liv. par mois au lieu de neuf » (p. 46).

²⁶ *Journal de Paris*, le 9 août 1784, p. 945.

²⁷ *Journal de Vienne*, t. 1 (1784), p. 182.

²⁸ Voir les articles dans le *Courier de l'Europe*, 27 août 1784 et 17 septembre 1784, reproduits dans von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, doc. 397 (p. 846) et doc. 400 (p. 851) ; le *Journal encyclopédique*, 15 septembre 1784, p. 524-528 ; et *L'Esprit des journaux*, octobre 1784, p. 363-371.

²⁹ *Le Mentor universel, par M. l'abbé [Jean] Roy*, n° 4 (1 septembre 1784), p. 55-80. Sur la brève histoire de ce titre (1784-1785), voir la notice de Robert Grandroute dans le *Dictionnaire des journaux*, dir. Jean Sgard (Oxford, Voltaire Foundation, 1991).

³⁰ *Correspondance littéraire*, octobre 1784, cité d'après A. Paër, *1784-1884*, p. 169. Cette affirmation ne manque pas de vraisemblance, étant donné que le résumé donné par la *Correspondance littéraire* contient l'anecdote d'une nourrice venue à Paris pour chercher les parents d'un nourrisson qu'elle élève depuis cinq ans. Malgré quelques différences de détail, ce récit correspond à un épisode évoqué par Beaumarchais dans

sa lettre au *Journal de Paris* le 7 mars 1785 (p. 273) et dans sa lettre à M. l'évêque de Verdun, le 6 septembre 1787 (Beaumarchais, *Œuvres complètes*, éd. Édouard Fournier [1876], p. 766). À propos des rapports de Beaumarchais avec Jean Charles Pierre Le Noir, lieutenant général de police de Paris, voir Marianne Charrier-Vozel, « Beaumarchais dramaturge : des lettres aux censeurs à la préface du *Mariage de Figaro* », dans *Correspondances et théâtre*, éd. Jean-Marc Hovasse (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012), p. 33-43.

³¹ *Journal de Paris*, 29 septembre 1784, p. 1153. Cet article annonce que « Les Personnes généreuses qui voudront bien se faire connoître en réunissant leurs bienfaits au prix rigoureux du Spectacle, seront inscrites au nombre des Bienfaiteurs des *Pauvres Mères nourrices* ». Comme nous l'avons déjà vu, ce genre de reconnaissance publique est plutôt exceptionnel à l'époque.

³² *Journal de Paris*, 6 octobre 1784, p. 1183.

³³ *L'Année littéraire*, t. 7 (octobre 1784), p. 142-144.

³⁴ *Journal de Paris*, 14 novembre et 22 novembre 1784.

³⁵ Dans leur lettre à Beaumarchais (*Journal de Lyon*, 3 février 1785), les administrateurs de l'Institut de Bienfaisance citent Antoine-François Prost de Royer, *Mémoire sur la Conservation des enfants, lu dans l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, le 5 mai 1778*. Dans cet ouvrage, Prost de Royer évalue le taux de mortalité parmi les nourrissons envoyés chez des nourrices à la campagne à deux enfants sur trois (p. 19). Comme solution, il propose la création d'un service administratif pour mieux surveiller les pratiques des nourrices. Mais il souhaite également la prise en charge des enfants par les familles : « Il seroit sans doute à desirer, que les femmes de notre peuple allaitassent leurs enfants. Mais comment les ramener à cette première loi de la nature, au milieu de la corruption des villes, avec l'embaras des manufactures, la cherté des loyers, le rétrécissement & l'infection des domiciles ? Comment une femme, chargée de vêtir, d'approvisionner, & de nourrir une famille déjà nombreuse, & travaillant elle-même pour subsister, pourra-t-elle avoir un nourrisson ? » (p. 12-13). Voir aussi Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle* (Paris, 1970), surtout p. 116-140 ; Émile Leroudier, « Une œuvre lyonnaise de puériculture au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de Lyon*, 1909, p. 429-445 ; et Yves Krumenacker, « Promouvoir l'allaitement maternel à Lyon au XVIIIe siècle », dans *Enfance, assistance et religion* (LARHRA, 2006), p. 259-273. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 2086, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2086>.

³⁶ *Journal de Lyon*, 24 novembre 1784, p. 381-382.

³⁷ Ce document est accessible sur internet : <https://books.google.com/books?id=tK303HApOaIC>. Consulté le 20 avril 2021.

³⁸ Cette lettre reviendra de nouveau dans la « Réponse de MM. les Administrateurs de l'Institut de Bienfaisance » : « Nous nous accuserions d'ingratitude, si dès le premier moment où quelques-uns de nos Concitoyens [...] se sont occupés des moyens de réaliser votre plan, nous n'eussions pas acquitté l'hommage qui vous en est dû, en faisant réimprimer votre lettre du 15 août dernier aux auteurs du *Journal de Paris*. Il nous a suffi d'emprunter votre organe, pour échauffer tous les cœurs du zèle qui vous anime en faveur des pauvres mères nourrices » (*Journal de Lyon*, 3 février 1785, p.

42-43).

³⁹ « Lettre de m. M** à l'un des membres de l'Institut de Bienfaisance », *Journal de Lyon*, 26 janvier 1785, p. 20.

⁴⁰ Celle de Beaumarchais est datée du 17 janvier et celle des administrateurs du 25 janvier 1785. *Journal de Lyon*, 3 février 1785, p. 39-44. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 2087, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2087> ; et 2088, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2088>.

⁴¹ La lettre de Beaumarchais au comte d'Aunay, le 12 février 1785, montre qu'il est au courant de ce qui paraît dans le *Journal de Lyon* : « Si vous trouvez mon zèle bien vif pour le peu d'utilité qui résulte de tant de travaux fatigants, apprenez, monsieur le comte, que ce qui éprouve à Paris des contradictions désolantes a déjà un succès complet à Lyon. Je prends la liberté de vous envoyer le dernier journal de cette ville qui vient de m'être adressé ; vous y verrez deux lettres dont l'objet touchant peut échauffer les cœurs généreux que votre loge assemble, et les porte[r] à diriger leurs bienfaits sur une pauvre *nourrice*, que je leur recommande, en attendant que je puisse parvenir à fonder un revenu qui nous permette d'en secourir beaucoup » (*Œuvres complètes*, p. 765). La date de cette missive et la référence à ces « deux lettres » publiées dans le *Journal de Lyon* ne suffisent pas pour savoir s'il s'agit du numéro du 26 janvier ou de celui du 3 février. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 2090, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2090>.

⁴² *Journal de Lyon*, 3 février 1785, p. 40.

⁴³ Ce don de mille écus (3.000 livres) est enregistré dans le tableau des « Sommes reçues par l'Institut de Bienfaisance, du 11 février au 9 mars 1785 », *Journal de Lyon*, 16 mars 1785, p. 87.

⁴⁴ L'édition de Lyon « d'après la Copie envoyée par l'Auteur » est décrite par Gérard Kahn dans son édition critique du *Mariage de Figaro* (SVEC 2002:12, p. 200-202.) Kahn indique pourtant que les comédiens ont refusé les conditions de l'auteur et que cette édition n'a pas été faite au bénéfice de l'Institut.

⁴⁵ Lettre du 25 janvier des administrateurs de l'Institut de Bienfaisance à Beaumarchais, publiée dans le *Journal de Lyon* du 3 février 1785 (voir note 40). *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, op. cit., IDC 2089, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=2089>.

⁴⁶ Sur la recette du cinquantenaire, voir sa lettre aux Comédiens Français le 15 décembre 1787 (*Œuvres complètes*, p. 675-676). R. Laplace cite la réponse des Comédiens qui montre que ce don n'a pas lieu (« Les Bonbons de la petite Figaro », p. 69). Le remerciement des administrateurs est reproduit par Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps. Études sur la société en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, troisième édition (Paris : Michel Lévy frères, 1873), t. 2, p. 363. Ce biographe affirme : « En 1790, il envoyait encore à cet établissement une somme de 6.000 francs, et recevait en échange la lettre suivante [...]. » Mais ce billet daté du 11 avril 1790 semble plutôt annoncer l'envoi d'un rapport de l'Institut, sans mentionner un nouveau don : « Vous offrir la preuve du succès de l'*Institut de bienfaisance maternelle*, c'est vous entretenir de votre ouvrage. C'est chez vous, Monsieur, que nous en avons puisé l'idée ; ainsi le plan d'établissement vous appartient. Vous l'avez aidé de vos

généreux dons, et plus de deux cens enfants conservés à la patrie vous doivent déjà leur existence. » Le rapport de 1790, une plaquette de quatre pages qui a pour seul titre, *Institut de Bienfaisance*, est daté du 23 Mars 1790. *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais, op. cit.*, IDC 1889, <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1889>.

⁴⁷ *Journal de Lyon*, 3 mars 1785, p. 40.

⁴⁸ Dans une note ajoutée à la lettre du 15 août 1784, Gudin de la Brenellerie explique : « La malveillance se réveilla à cette proposition de bienfaisance ; jamais elle ne voulut souffrir que Beaumarchais fût le père des pauvres dans sa ville natale » (*Œuvres complètes de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais*, 7 vol. [Paris, Léopold Collin, 1809], t. 6, p. 394-395).

⁴⁹ *Journal de Paris*, 16 septembre 1784, p. 1099-1100.

⁵⁰ *Journal de Paris*, 12 décembre 1784, p. 1468.

⁵¹ *Journal de Paris*, 28 janvier 1785, p. 119.

⁵² À cet égard, la *Lettre de M. *** négociant de Paris, à M. *** son correspondant à D**** (1786) contient des informations extrêmement suggestives mais qui ne sont pas attestées ailleurs. Cette brochure anonyme critique les efforts des « Incrédules, qui n'ont d'autre but que de supplanter & détruire la *Charité* Chrétienne, pour élever sur ses décombres & lui substituer la *Bienfaisance* ou *Humanité* Païenne » (p. 37). Or, d'après son auteur, Beaumarchais aurait offert à une « Compagnie bien respectable, qui a pour objet la *délivrance des Prisonniers pour dettes* » cinquante mille francs, le « fruit de ces représentations théâtrales, & sans condamner & retracter sa Piece ». Après débat, cette offre aurait été refusée : « Plusieurs des Ecclésiastiques qui composent ce Bureau opinèrent pour l'*acceptation* de la somme offerte par M. de Beaumarchais. [...] Les Laïcs au contraire tenant ferme pour le *rejeter*, leur pluralité l'emporta, & M. de Beaumarchais avec son offrande, fut déclaré forclos » (*Lettre de M. *** négociant de Paris, à M. *** son correspondant à D***, op. cit.*). Cet épisode est de nouveau évoqué dans une autre brochure qui semble être du même auteur, les *Observations sur la musique à grand orchestre, introduite dans plusieurs Eglises & en dernier lieu à Notre-Dame de Paris ; & sur l'admission des Musiciens de l'Opéra dans ces Eglises* (1786), p. 97.

⁵³ Benoît Melançon, *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIIIe siècle* (Éditions FIDES, 1996), p. 19.

⁵⁴ *Journal de Paris*, 30 janvier 1785, p. 126. « La petite Figaro » est évoquée par Rosine dans le *Barbier de Séville*, mais elle est absente du *Mariage de Figaro*.

⁵⁵ *Journal de Paris*, 10 février 1785, p. 173.

⁵⁶ *Journal de Paris*, 21 février 1785, p. 217.

⁵⁷ *Journal de Paris*, 7 mars 1785, p. 273.

⁵⁸ « Pourquoi n'avez-vous pas imprimé le trait sublime de ma bonne Nourrice Normande [...] ? Si vous n'eussiez pas supprimé le trait sublime de cette femme, d'une de mes Lettres au Journal, elle auroit obtenu, l'an passé, le Prix public de la Vertu, & l'on vous en eût su bon gré » (*Journal de Paris*, 7 mars 1785, p. 273).

⁵⁹ Cependant, le *Courier de l'Europe* fait réimprimer les deux lettres du *Journal de Lyon* dans son numéro du 5 avril 1785 (Pour la lettre de Beaumarchais, voir G. von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, doc. 428, p. 882-883). Cette

réimpression relativement tardive ne passe pas inaperçue ; les *Mémoires secrets* (14 avril 1785) y voient un effort de la part du dramaturge pour « effacer peu-à-peu l'impression faite sur le public par le bruit de la correction de Saint-Lazare, qui a pénétré jusques dans les villages » (cité d'après A. Paër, *1784-1884*, p. 65). La mise en vente de la belle gravure, « L'Allaitement encouragé », annoncée dans la *Gazette de France* le 28 juin 1785, pourrait faire partie de la même logique.

⁶⁰ *Journal de Paris*, 25 mars 1785, p. 345.

⁶¹ *Journal de Paris*, 29 mars 1785, p. 361-362. La troisième lettre paraît le 2 avril 1785, p. 376.